

Découverte des ateliers pénitentiaires : et si votre entreprise devenait actrice de la réinsertion ?



Aux abords du territoire de la Communauté de communes du Liancourtois - La Vallée dorée, **le centre pénitentiaire de Liancourt ouvre ses ateliers aux entreprises**. Une opportunité locale, responsable et compétitive, portée par Sodexo.

Le travail en détention, un levier de réinsertion

Sur plus de **600 personnes détenues**, beaucoup souhaitent travailler. Pour elles, l'emploi est bien plus qu'une activité : il constitue un **premier pas vers la réinsertion**, l'apprentissage des codes professionnels et la reconstruction d'un projet de vie.

Le travail en détention permet ainsi de préparer la sortie, de développer des compétences et de redonner une perspective professionnelle à des personnes éloignées de l'emploi.

Un site structuré autour de nombreux métiers

Sur le site du centre pénitentiaire de Liancourt, Sodexo pilote **12 métiers mobilisant 41 collaborateurs**. Parmi les activités présentes figurent :

- une **cuisine centrale** produisant près de 2 400 repas par jour ;
- une **buanderie industrielle** ;
- un service de **cantine** ;
- la **maintenance du site** (espaces verts, second œuvre, dispositifs de sécurité) ;
- le **nettoyage**.

En parallèle, un **atelier de production** certifié ISO 9001 **accueille des activités confiées par des entreprises extérieures**, comme Legrand, Vileda ou encore Bourgeois.

Des prestations variées pour les entreprises

Conditionnement, tri, confection ou encore **réparation** : les possibilités de collaboration sont multiples pour les entreprises.

Les personnes détenues volontaires passent un entretien, effectuent une période d'essai et peuvent être évaluées en fin de peine. Elles sont employées dans le cadre d'un **contrat de travail de l'administration pénitentiaire**, avec des **exigences de qualité strictes** et des **pénalités en cas de non-conformité**.

Un modèle économique compétitif

Actuellement, **93 personnes détenues travaillent au sein des ateliers**. Certaines perçoivent jusqu'à **45 % du SMIC horaire**.

Pour les entreprises, le coût de la main-d'œuvre est compris entre 10 et 13 euros de l'heure. Ce modèle peut représenter un **coût jusqu'à trois fois inférieur à celui observé en extérieur**, tout en dispensant les entreprises de certaines charges annexes comme le loyer, le chauffage ou l'équipement.

Une opportunité pour les entreprises du territoire

L'État encourage fortement le développement du travail en détention. Pourtant, la demande dépasse aujourd'hui l'offre : de nombreuses personnes motivées attendent encore de pouvoir accéder à un emploi.

En choisissant de collaborer avec le centre pénitentiaire de Liancourt, **les entreprises locales conjuguent performance économique et engagement sociétal**. Elles participent concrètement à la formation de personnes éloignées de l'emploi et contribuent à la dynamique solidaire du territoire.

Contact

Pour plus de renseignements, **les entreprises peuvent se rapprocher de Yannick Matura**, directeur du site Sodexo Justice Service, par mail : yannick [dot] matura@[sodexo](mailto:yannick.matura@sodexo.com) [dot] com

[Précédent](#) [Suivant](#)

Publié le 12/03/2026